



OSCE-ODIHR

2011 Human Dimension Implementation Meeting
Tuesday, 4 October 2011

Working session 12 : Tolerance and non discrimination

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

J'aimerais commencer mon exposé par ce constat :

La société européenne est en souffrance.

Elle est infectée par un nouveau virus : l'islamophobie.

Cette nouvelle maladie est entretenue et développée par l'attitude des politiciens populistes.

Ces politiciens en raison des considérations électoralistes font des concessions aux ailes les plus extrémistes et racistes de leur mouvement politique.

C'est ainsi qu'en suisse un mouvement populiste a réussi à faire interdire les minarets.

Parce que les dirigeants n'ont pas eu le courage et la volonté ferme de s'opposer à cette initiative malheureuse.

Parfois les dirigeants encouragent par leur populisme l'affirmation et l'expression des thèses racistes et islamophobes.

Ainsi, en France, l'interdiction du port de la burqa a encouragé certaines personnes à passer à l'acte.

Dieu merci, aucune tuerie n'a été perpétrée, du moins pas encore !

Cependant certaines personnes se sont érigées en justicier.

L'école qui est censée prodiguer le savoir est devenue le lieu par excellence de la stigmatisation des musulmans.



UNEFT

60, rue Louis Blanc – 69006 LYON ☎ +33 478 24 19 13 📠 +33 472 36 30 83

✉ lyon@uneft.com 💻 www.uneft.com

Dans certains établissements scolaires les proviseurs se sentent investis d'une nouvelle mission.

Lorsque certains enfants musulmans ne mangent pas de viande parce que non Halal, les responsables scolaires envoient des courriers aux parents pour leur faire pression.

Ou tout simplement encore, l'enfant dont le panier repas n'est pas « laïc » est interdit de sortie scolaire.

D'autres estiment que les jupes sont trop longues :

Leur voile dérangeait, et la loi sur le port de signes religieux dans l'espace public est venue l'interdire.

A présent, ce sont leurs robes qui sont jugées « indécentes », tout simplement parce qu'elles sont vues comme trop amples et longues, bref « trop islamiques ».

Une vingtaine d'élèves musulmanes du lycée Jean Jaurès de Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine) ont été convoquées « une à une » par la proviseure de leur établissement et son adjointe pour port de tenues vestimentaires enfreignant la fameuse loi qui interdit les signes religieux à l'école et dans tout l'espace public français.

Un adjoint au maire de Lyon 9^{ème} refuse de célébrer le mariage d'un couple au motif que la mariée porte un foulard.

Les maitresses d'écoles empêchent les mères portant un foulard de participer aux sorties scolaires.

Les manuels français qui valorisent les contributions scientifiques du Moyen-Âge arabo-musulman s'empressent de suggérer que «les sociétés de culture musulmane n'ont pas évolué depuis cette époque.

L'école ne joue plus son rôle qui consiste à transmettre le savoir.

Il nous semble important de formuler les recommandations suivantes :

- 1) Il devient urgent de condamner fermement ces pratiques illégales.
- 2) Il est impératif que les manuels scolaires traitent du multiculturalisme européen et la place de l'Islam dans la nouvelle Europe.
- 3) Il est indispensable que le conseil appelle les différents pays européen d'arrêter de stigmatiser les musulmans pour leur tenue vestimentaire ou leurs habitudes alimentaires

Bilal DINC



UNEFT

60, rue Louis Blanc – 69006 LYON ☎ +33 478 24 19 13 📠 +33 472 36 30 83

✉ lyon@uneft.com 💻 www.uneft.com